



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE GRASSE**

SEANCE DU VENDREDI 1^{ER} AVRIL 2016

Délibération n°DL2016_035 : Budget annexe Sainte Marguerite II - Compte administratif 2015

Date de la convocation : 24/03/2016

Date de publication :

L'an deux mille seize et le premier du mois d'avril à quatorze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Séward à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Afférents au conseil de communauté : 71

En exercice : 70

ETAIENT PRESENTS : Jérôme VIAUD, Pierre ASCHIERI, François BALAZUN, Mireille BANCEL, Jean-Marie BELVEDERE, Claude BLANC, Philippe BONELLI, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Marino CASSEZ, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Muriel CHABERT, Marc COMBE, Magali CONESA, Valérie COPIN, Cyril DAUPHOUD, Jean-Marc DEGIOANNI, Jean-Marc DELIA, Jacques-Edouard DELOBETTE, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Marie-Louise GOURDON, Jean-Marie GUENOT, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Andrée-Claire LIEGE, Florence LUDWIG-SIMON, Robert MARCHIVE, Claude MASCARELLI, Nicole NUTINI, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Joël PASQUELIN, Gilles PEROLE, Gilbert PIBOU, Jacques POUPLOT, Anne-Marie PROST-TOURNIER, Roland RAIBAUDI, Marie-Claude RENARD, Christiane REQUISTON, Gilles RONDONI, Catherine SEGUIN-KURATLE, Jacques VARRONE, Brigitte VIDAL, Christian ZEDET, Jean-Claude ZEJMA

ETAIT REPRESENTE : Claude BOMPAR par Michel CHARABOT (suppléant)

ONT DONNE POUVOIR : Mekia ADDAD à Paul EUZIERE, Franck BARBEY à Gilles RONDONI, Christophe CHALIER à Jérôme VIAUD, Jean-Louis CONIL à Ismaël OGEZ, Valérie DAVID à Jean-Paul CAMERANO, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHÉL à Stéphane CASSARINI, Gérard MERO à Jacques VARRONE, Gilles PEROLE à Pierre ASCHIERI (pour l'approbation des procès-verbaux), André ROATTA à Jacques POUPLOT, Patricia ROBIN à Claude MASCARELLI, Philippe WESTRELIN à Valérie COPIN

ETAIENT ABSENTS : Pierre BORNET, Catherine BUTTY, Henri CHIRIS, Gérard DELHOMEZ, Yves FUNEL, Jean-Marc GARNIER, Myriam LAZREUG, Christophe MOREL, Pascal PELLEGRINO, Corinne RICHARDSON

EST ARRIVE EN COURS DE SEANCE : Gilles PEROLE à la délibération n°27

SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE : Brigitte VIDAL de la délibération n°32 à 54, Fabrice LACHENMAIER à la délibération n°46 et a donné pouvoir à Magali CONESA, Jean-Claude ZEJMA à la délibération n°46, Dominique BOURRET à la délibération n°55 et a donné pouvoir à Brigitte VIDAL

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe BONELLI

20 1304

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ		DELIBERATION		
DU 1^{ER} avril 2016		N°DL2016_035		
RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc DELIA				
FINANCES				
Budget annexe Sainte Marguerite II Compte administratif 2015				
<u>SYNTHESE</u>				
Il est proposé au conseil de communauté d'adopter le compte administratif 2015 du Budget annexe Sainte Marguerite II, conforme au compte de gestion dressé par Madame la Trésorière principale, présentant les résultats suivants :				
	Section investissement	Section fonctionnement		
RECETTES				
Titres recettes émis	16 357 353,08	16 818 835,56		
DEPENSES				
Mandats émis	16 836 552,75	16 818 835,56		
Résultat de l'exercice				
Excédent				
Déficit	- 479 199,67			
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2014)	Part Affectée investissement	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Investissement	1 473 707,16		- 479 199,67	994 507,49
Fonctionnement				
Total	1 473 707,16		- 479 199,67	994 507,49

Monsieur Jean-Marc DELIA expose au conseil de communauté :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les règlements sur la comptabilité publique ;

Vu le compte de gestion 2015 de Madame la Trésorière ;

Le compte administratif du budget annexe Sainte Marguerite II pour l'exercice 2015 a été arrêté au 31 décembre 2015.

Ce compte administratif se présente en concordance avec le compte de gestion de Madame la Trésorière principale, receveur de la collectivité, et ses résultats en euros sont les suivants :

	Section investissement	Section fonctionnement
RECETTES Titres recettes émis	16 357 353,08	16 818 835,56
DEPENSES Mandats émis	16 836 552,75	16 818 835,56
Résultat de l'exercice Excédent		
Déficit	- 479 199,67	

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2014)	Part affectée investissement	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Investissement	1 473 707,16		- 479 199,67	994 507,49
Fonctionnement				
Total	1 473 707,16		- 479 199,67	994 507,49

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Président quitte l'assemblée au moment du vote de la présente délibération.

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 18 mars 2016 ;

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue (contre : Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI) et Stéphane CASSARINI ; Jean-Marc DEGIOANNI et Mireille BANCEL ; Paul EUZIERE, Mekia ADDAD (pouvoir à Paul EUZIERE) et Magali CONESA) décide :

- **D'ADOPTER** le compte administratif 2015 du budget annexe Sainte Marguerite II ;
- **DE PROCEDER** au règlement définitif du budget annexe Sainte Marguerite II de l'exercice 2015 ;
- **D'ARRETER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section de fonctionnement comme ci-dessus.

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.

Le Président

Jérôme Viaud

Jérôme VIAUD

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes



80 7399
8105 7041